


Février 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Bakou (Azerbaïdjan) 19 et 20 avril 2012

Point 8 de l'ordre du jour

RAPPORT SUCCINCT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ DU BOIS DE LA CENUE (SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION) ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS DE LA FAO (TRENTE-SIXIÈME SESSION)

1. À l'invitation du Gouvernement turc, la session conjointe de la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO et du Comité du bois de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), intitulée « Orman 2011: Les forêts dans l'économie verte », s'est tenue à Antalya (Turquie) du 10 au 14 octobre 2011. Outre quelque 160 spécialistes nationaux turcs, 120 représentants des États Membres et de la Commission européenne participaient à cette session. Des représentants de trois organisations internationales et de deux processus régionaux, ainsi que de onze organisations internationales non gouvernementales, étaient également présents.
2. Les participants à la session ont fait le point sur l'état des forêts dans la région de la CENUE, ainsi que sur les tendances observées, en se fondant sur les conclusions du rapport 2011 sur l'état des forêts européennes et sur l'évaluation 2010 des ressources forestières mondiales de la FAO, et en accordant une attention particulière aux données et informations en rapport avec une économie verte. À cette occasion, le deuxième rapport EFSOS (Études des perspectives du secteur forestier en Europe) a été présenté aux États Membres, ainsi qu'un bref point sur les études prospectives des secteurs forestiers nord-américain et russe.
3. Par un processus consultatif et après délibération avec les États Membres et les parties prenantes, la CENUE et la FAO ont élaboré un projet de plan d'action relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte, qui a été présenté aux participants à la session. Ce plan d'action définissait cinq grands thèmes:

- production et consommation durables de produits forestiers;

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

- secteur forestier à faible émission de carbone;
- emplois verts décents dans le secteur forestier;
- estimation et paiement des services liés aux écosystèmes forestiers;
- suivi et gouvernance du secteur forestier.

4. Lors des débats qui ont suivi, la Commission et le Comité:

- i) ont accueilli favorablement le Plan d'action comme base de discussion lors de la session et comme cadre de référence pour une action aux échelons national et international;
- ii) ont demandé au Secrétariat d'organiser une réunion d'une journée avec les parties prenantes afin de poursuivre l'élaboration du Plan et, en particulier, de recenser les actions à entreprendre, ainsi que les acteurs concernés;
- iii) ont demandé au Secrétariat de soumettre le Plan d'action au Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), à titre de contribution aux travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio +20), puis de le présenter lors de la Conférence;
- iv) ont décidé de continuer à préciser le Plan d'action en marge des réunions CENUE/FAO connexes en 2012 et en 2013, afin de présenter un document final pour adoption à la prochaine session, en 2013;
- v) ont recommandé que les États Membres et les organisations internationales se fondent entre autres sur le Plan d'action pour définir les sujets devant être couverts par le programme de travail conjoint CENUE/FAO sur le bois et les forêts lors de l'examen de celui-ci;
- vi) ont demandé au Secrétariat de créer une base de données en ligne destinée à regrouper les études de cas et les expériences relatives au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte, qui sont menées dans la région de la CENUE par les États Membres et les organisations compétentes.

5. La session comprenait un volet spécial sur l'économie verte, composé de cinq tables rondes consacrées aux sujets clés exposés ci-après.

- i) La première Table ronde s'est intéressée à la production et la consommation durables de produits forestiers. Le Comité et la Commission ont noté la nécessité:
 - de promouvoir la production et la consommation durables des produits forestiers;
 - de permettre au bois de concourir à armes égales avec d'autres produits et matériaux, en tirant le meilleur parti de l'analyse du cycle de vie;
 - de mieux communiquer sur la performance environnementale du bois d'œuvre;
 - d'intégrer le secteur de la construction dans la chaîne de valeur.

Les participants à la session ont noté que, compte tenu de sa durabilité environnementale reconnue, le secteur forestier devrait être en mesure de donner l'exemple, et que le Plan d'action offrait un outil permettant de poursuivre cet objectif.

- ii) La Table ronde sur le secteur forestier à faible émission de carbone a passé en revue les possibilités de cheminer vers une « croissance verte » en demeurant sobre en carbone et examiné ce que cette orientation imposait sur le plan financier et technique et sur le plan des actions à mener. La dendroénergie a été reconnue comme un secteur en évolution rapide méritant une attention accrue. Les délégués sont convenus que tous les éléments d'atténuation liés aux forêts (piégeage, substitution et stockage) devraient voir leur importance renforcée dans la comptabilisation du carbone, conformément au régime de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

- iii) La Table ronde sur les emplois verts dans le secteur forestier a débattu des moyens de contribuer à la réduction de la consommation d'énergie et de matières premières, d'éviter les émissions de gaz à effet de serre, de limiter au maximum la production de déchets et la pollution,

et de protéger et restaurer les écosystèmes. Les participants à la session se sont dits conscients du problème du vieillissement de la main-d'œuvre forestière et de l'urgente nécessité d'attirer des travailleurs jeunes dans le secteur. Des revenus décents, une formation appropriée et des conditions de travail sûres étaient les conditions préalables nécessaires au recrutement et à la fidélisation d'une main-d'œuvre qualifiée. Le rôle des pouvoirs publics et du secteur privé et la coopération entre ces deux acteurs ont été soulignés.

iv) La quatrième Table ronde a exposé les grandes lignes d'un concept de valorisation des services environnementaux dans une économie verte. Les participants à la session ont conclu que les paiements pour services environnementaux (PSE) pouvaient constituer des mécanismes efficaces pour le financement d'activités liées à la conservation et à l'utilisation durable des écosystèmes naturels tels que les forêts et ils ont proposé de s'intéresser de plus près au rôle que pouvait jouer l'assurance dans le développement des mécanismes de PSE.

v) La Table ronde sur le suivi et la gouvernance du secteur forestier a mis en évidence qu'une information de bonne qualité était indispensable si l'on souhaitait une évaluation riche d'enseignements, un processus décisionnel éclairé et une communication efficace. Les actions destinées à produire des rapports exhaustifs sur le secteur forestier, à élaborer des méthodes d'analyse des informations collectées et à communiquer les résultats devaient être poursuivies. Les participants à la session ont été informés des actions menées par la FAO pour encourager les réseaux de communication dans le secteur forestier.

vi) Les représentants du Réseau CENUE/FAO de spécialistes de la communication dans le secteur forestier ont présenté le projet de message à retenir, élaboré sous la forme d'une liste d'objectifs et d'actions à promouvoir, comme l'un des résultats de la session conjointe.

6. Les délégués ont été informés des activités, recommandations et décisions du Comité des forêts de la FAO, du Forum des Nations Unies sur les forêts, de la Semaine forestière méditerranéenne et de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, en particulier de la décision d'ouvrir des négociations en vue de conclure un accord juridiquement contraignant sur les forêts d'Europe. Le Comité et la Commission:

- ont accueilli favorablement l'engagement des donateurs intéressés à fournir des ressources extrabudgétaires pour soutenir le Comité de négociation intergouvernemental, notamment par des détachements de personnel;
- ont demandé que la CENUE et la FAO contribuent à la préparation des négociations relatives à l'accord juridiquement contraignant sur les forêts d'Europe, en tant que de besoin;
- ont demandé que la CENUE et la FAO continuent de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de travail de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, conformément à leur programme de travail intégré.

7. Le Comité et la Commission ont décidé d'élargir les attributions du Groupe de travail mixte FAO/CENUE de l'économie forestière et des statistiques des forêts et ont adopté à cet effet un nouveau mandat intégrant les travaux d'équipes de spécialistes et harmonisant les liens hiérarchiques. Les nouveaux arrangements seront à l'essai pendant une période de deux ans, jusqu'à l'achèvement de l'examen stratégique 2013 du programme de travail intégré sur le bois et les forêts.

8. Le Comité et la Commission ont décidé de l'approche, de la méthode et du calendrier à retenir pour l'examen stratégique 2013 du sous-programme intégré CENUE/FAO sur le bois et les forêts. Le Secrétariat a été prié d'appliquer cette décision de manière à permettre la présentation des résultats, en particulier un nouveau programme de travail intégré CENUE/FAO sur le bois et les forêts pour la période 2014–2017, à la session conjointe de 2013.

9. Les participants à la session ont également examiné le projet de programme de travail du sous-programme sur le bois et les forêts pour 2012–2013 et ont autorisé sa présentation pour approbation officielle au Comité exécutif de la CENUE.

10. Les participants à la session ont examiné la mise en œuvre des recommandations relatives aux forêts et au changement climatique formulées par la Commission et le Comité des forêts à leurs sessions précédentes et ont noté avec satisfaction les résultats obtenus. La Commission a proposé d'établir une plateforme mondiale sur les forêts et le changement climatique en vue de faciliter les échanges d'expériences, de connaissances scientifiques et d'informations sur l'efficacité des politiques. Au niveau européen, la FAO et la CENUE ont été priées d'intégrer et de coordonner leurs actions avec les initiatives existantes afin d'en maximiser l'impact et la synergie et de mettre en avant les atouts des produits du bois dans leurs plans d'action pour renforcer la dimension écologique des économies européennes.

11. La Commission a étudié le projet de stratégie à long terme du processus d'évaluation des ressources forestières mondiales, comme l'avait demandé le Comité des forêts, et en a approuvé les objectifs, l'intention et le contenu. Les participants sont en outre convenus qu'il fallait porter une plus grande attention à la qualité, plutôt qu'à l'élargissement du champ d'activité, et ont noté la nécessité de se concentrer sur les questions clés et de produire des résultats cohérents dans le temps. La vision stratégique d'une amélioration continue a été soulignée comme étant vitale dans la mesure où la stratégie couvrirait presque deux décennies, au cours desquelles les besoins en matière de technologies et d'information évolueraient nécessairement.

12. La Commission a développé ses recommandations à l'intention du Comité des forêts (voir l'annexe I).

13. La Commission a été informée de l'examen du mandat et du mode de fonctionnement du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne de la Commission européenne des forêts, et a décidé d'inclure ces mandat et mode de fonctionnement dans le processus d'examen global du programme de travail intégré CENUE/FAO sur le bois et les forêts.

14. La Commission a élu M. Andrey Filipchuk (Fédération de Russie) Président et MM. Peter Blombäck (Suède), Bekir Kayacan (Turquie) et Robert Busink (Pays-Bas) vice-présidents, pour un mandat qui débutera à fin de la trente-sixième session et s'achèvera à la fin de la trente-septième session.

15. À l'invitation du Gouvernement finlandais, la trente-septième session de la Commission européenne des forêts se tiendra conjointement avec la soixante et onzième session du Comité du bois en 2013.

ANNEXE I

Recommandations de la Commission européenne des forêts de la FAO à l'intention du Comité des forêts

Questions prioritaires devant être examinées par le Comité des forêts	Résultat attendu de l'examen (informations/décision)	Activités de suivi possibles pour le Comité des forêts et la FAO
Comment mettre en œuvre les résultats de la conférence Rio +20 dans le secteur forestier en tenant compte de l'évolution des autres secteurs	Avis à l'intention des membres et de la FAO	Examen à la prochaine session (2014)
<p>Comment donner plus de poids à l'évaluation, à l'analyse et au suivi dans la formulation des politiques</p> <p>Stratégie à long terme de l'évaluation des ressources forestières mondiales</p> <p>Rôle de l'analyse et de l'étude prospective pour appuyer l'élaboration des politiques forestières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'état des forêts et des progrès accomplis pour rendre leur gestion durable 	<p>Décision</p> <p>Avis à l'intention des membres et de la FAO</p> <p>Avis à l'intention des membres et de la FAO</p>	<p>Examen périodique par le Comité des forêts de l'état d'avancement de l'évaluation des ressources forestières</p> <p>Résultats et faits saillants ressortant des études prospectives régionales et mondiales portés à l'attention du Comité des forêts</p> <p>Examens périodiques</p>
Comment promouvoir la coopération interorganisations et intersectorielle sur les questions forestières au niveau régional afin de rationaliser et de cibler les actions	Recommandation	Examen périodique des progrès accomplis

Recommandations de la Commission européenne des forêts de la FAO à l'intention du Comité des forêts au sujet du Programme de travail de la FAO

Priorités à prendre en compte dans le Programme de travail de la FAO	Objectifs à atteindre	Activités à mener pour atteindre les objectifs, et niveau de mise en œuvre (national/régional/mondial)	Indicateurs de réalisation
Préciser, améliorer et faire connaître la contribution des forêts et du secteur forestier aux filières vertes dans la perspective d'un développement durable	Élaborer une approche globale visant à renforcer la dimension écologique de l'économie		
Mettre en œuvre la stratégie à long terme d'évaluation des ressources forestières, telle qu'adoptée par le Comité des forêts	Offrir un programme d'évaluation des ressources forestières répondant aux besoins d'information sur les forêts qui ne cessent de croître au niveau intergouvernemental		
Poursuivre et améliorer le programme d'études prospectives sur le secteur forestier	Fournir une base solide à l'élaboration de politiques et de stratégies dans le secteur forestier		
Créer des plateformes régionales d'adaptation au changement climatique et promouvoir le lien entre science et politique et l'acquisition mutuelle de connaissances Améliorer la compréhension du rôle des produits forestiers dans l'atténuation du changement climatique	Promouvoir le lien entre science et politique en matière de changement climatique et contribuer à une meilleure intégration du secteur forestier dans les politiques et les actions d'atténuation et d'adaptation		

